



ENERGYCITIES

## Compte-rendu

Webinaire « Énergie citoyenne, communautés énergétiques... Et les collectivités ? »

05/12/2019

Le Webinaire s'est ouvert avec une présentation d'Alix Bolle, chargée de politiques européennes et partenariats stratégiques à Energy Cities. A travers la **présentation du contexte politique et réglementaire européen, ainsi que l'illustration de quelques bonnes pratiques de villes françaises** mais aussi venant d'autres pays européens, l'introduction visait à proposer aux participants un rapide tour d'horizon sur la façon dont les villes en Europe se saisissent de la question de l'énergie citoyenne.

Pour commencer, Alix a porté un regard sur les motivations qui poussent un nombre de plus en plus grand d'élus à plébisciter le thème de la démocratie énergétique. Cela peut s'expliquer par diverses raisons comme la pression des mouvements étudiants et citoyens qui se soulèvent contre l'inaction climatique et dont la mobilisation montre aussi une volonté d'être associés plus directement aux solutions. Mais au-delà des questions purement énergétiques et climatiques, le phénomène s'inscrit aussi dans la volonté qu'ont de plus en plus d'élus d'apporter des réponses à la désillusion des citoyens vis-à-vis du système en général, et ces réponses passent par l'adoption de politiques plus émancipatrices et participatives, axées sur les notions de biens communs, de justice sociale, etc.

Alix a ensuite évoqué les différents leviers d'action que possèdent les villes pour placer ce thème au cœur de leurs actions. Le premier consiste à s'engager politiquement à soutenir l'énergie citoyenne et adopter des programmes, politiques et réglementations spécifiques en la matière dans les stratégies et plans d'action locaux et régionaux. Parmi les exemples présentés, elle a notamment fait référence aux villes qui adoptent un objectif concret pour chiffrer en mégawatts ou en pourcentage la capacité de production renouvelable qui devrait être détenue par les citoyens d'ici un certain cap ou celles qui adoptent des critères de passation des marchés publics pour flécher ces derniers vers des groupements plus citoyens.

Vient ensuite le levier du financement (prêts, subventions, prises de parts au capital des projets, ...) ou du soutien « en nature » que peuvent apporter les collectivités comme la mise à disposition de ressources foncières ou humaines.

Un troisième moyen consiste à être réellement proactif et à créer des outils et du matériel d'orientation pour soutenir les projets énergétiques citoyens. Et puis finalement, dernier point très à l'ordre du jour en ce moment : la participation directe des collectivités à la gouvernance et au capital des communautés énergétiques renouvelables et citoyennes.



ENERGYCITIES

Pour rentrer dans le vif du sujet et **comprendre comment tous ces leviers peuvent se concrétiser sur le terrain à l'échelle d'une collectivité**, Claire Mazoyer, Chargée de Mission Développement des Energies renouvelable auprès de la Direction de la Transition Energétique de la Métropole grenobloise a présenté les initiatives de cette dernière en la matière.

L'une des actions les plus emblématiques de la métropole a commencé lorsqu'elle a été approchée par la coopérative Enercoop et une poignée d'habitants pour envisager la possibilité d'installer des centrales solaires sur ses bâtiments publics. Aujourd'hui, plus de 200 citoyens sont impliqués dans le projet et la métropole a pris part au capital de la société qui pilote le projet et elle siège à son conseil de gestion, bien que la gouvernance reste largement entre les mains des citoyens.

Cette participation de la métropole est importante pour donner de la crédibilité au projet et encourager d'autres citoyens ou communes à se joindre à l'aventure. Pour la métropole, le risque est limité par une part de capital raisonnable qui provoque par ailleurs un grand effet de levier. Il s'agit donc d'un outil très utile pour mener à bien sa politique de transition énergétique.

Un autre rôle utile qu'a mené la métropole a été de coordonner la signature d'une convention entre les gestionnaires de réseau et la communauté citoyenne pour faciliter leur relation, les procédures de raccordement au réseau, etc.

Par ailleurs, la métropole a aussi mis en place des objectifs contraignants en matière de production d'énergie renouvelables sur les bâtiments et nouveaux parkings, ce qui a augmenté le potentiel de projets pour tous les porteurs y compris citoyens.

Outre la prise directe de capital, la métropole aide également les communautés énergétiques à travers le financement d'études dédiées par exemple pour évaluer l'opportunité de mutualiser des projets existants, passer à une autre phase, etc.

Outre l'électricité, la métropole est également active sur le secteur de la chaleur. Son implication plus récente dans le projet « Forestener » concerne en effet trois réseaux de chaleur citoyens dans des zones plus rurales. A présent, l'autorité locale réfléchit même à répliquer le même modèle au secteur de l'hydroélectricité.

A une plus petite échelle, et cette fois en Belgique, le webinar a ensuite permis d'entendre le témoignage d'Emmanuel Fontaine, membre de la cellule énergie de la ville de Mouscron (76 000 habitants) en Wallonie. Cette commune Belge a en effet été à l'initiative, avec ses citoyens, de la création d'une coopérative locale de services énergétiques, la « Coopem ».

Dans le cadre de son engagement dans la Convention des Maires, mais aussi à la faveur d'un programme de financement régional, la ville de Mouscron a entamé une réflexion sur les opportunités de financements alternatifs, afin de mettre en œuvre plus efficacement ses objectifs énergie-climat. C'est ainsi qu'est née la décision de créer une **coopérative de services énergétiques**. Deux réunions citoyennes ont été organisées avec un appel aux candidats fondateurs, administrateurs et coopérateurs. Un an après, la coopérative était lancée, dans laquelle la ville



**ENERGYCITIES**

détient une part de 15%, deux autres coopératives 30% et les citoyens en direct 55%. Aujourd'hui, la coopérative compte 101 membres dont 70% sont des citoyens de la commune.

Le modèle économique de cette coopérative était d'offrir aux citoyens la possibilité de bénéficier d'achats groupés et du préfinancement d'une prime régionale pour l'installation de panneaux solaires sur leurs toits. Depuis sa création, en mai 2017, cette coopérative hybride villes-citoyens a permis le financement et la réalisation de plus 100 installations photovoltaïques résidentielles. La coopérative propose également ses services aux entreprises : elle finance alors 90% de l'installation et récupère les certificats verts et une partie des économies réalisées. Au bout de 10 ans, l'entreprise devient propriétaire de l'installation et bénéficie de 100% du gain d'électricité autoproduite. Plus récemment, la coopérative s'est lancée dans un projet pilote régional d'autoconsommation collective. Neuf communes de la région, dont celle Mouscron, sont parties prenantes du projet.

Suite à la session questions-réponses, les participants ont été invités à prendre contact directement avec les intervenants, ou consulter le guide d'Energy Cities évoqué en introduction.

---

**Main Office**  
2 chemin de Palente  
FR - 25000 BESANÇON

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)  
+33 381 65 36 80  
[info@energy-cities.eu](mailto:info@energy-cities.eu)  
🐦 @energycities 📘 @energycities.eu

**Brussels Office**  
Rue d'Arlon 63-65  
BE - 1040 BRUSSELS